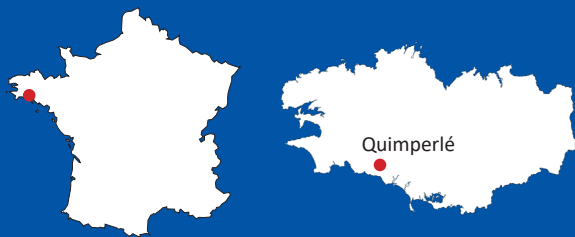




QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Agir pour le climat



PORTRAIT

Type de collectivité : EPCI

Nombre de communes de l'EPCI : 16

Population : 55 464 habitants

Région : Bretagne

Département : Finistère

Obtention du label : 2019

Niveau actuel du label : Cit'ergie

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

Quimperlé Communauté a choisi de s'engager dans une démarche Cit'ergie en parallèle de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial. La démarche Cit'ergie propose en effet une méthode, un cadre sur les enjeux climat-air-énergie pour mettre en œuvre le mode projet et ainsi :

- rassembler agents, élus, partenaires de façon transversale et sur différentes thématiques,
- permettre de valoriser l'ensemble des actions déjà mises en place et en assurer un partage,
- apporter un regard extérieur, grâce à l'appui du conseiller, avec des éléments de comparaison par rapport à d'autres territoires, des exemples d'initiatives,
- fédérer l'ensemble des acteurs et créer une dynamique commune sur les enjeux climat énergie.

Témoins de l'intérêt de la démarche, les temps de travail ont été nombreux et ont bénéficié d'une forte mobilisation.

UNE EXCELLENTE PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITÉ

Mesure n°2.2.1 (Référentiel 2016) – Taux d'énergie renouvelable chaleur sur le patrimoine de la collectivité

Quimperlé Communauté a misé sur l'énergie bois dès 2005 lors de la rénovation d'une piscine puis en 2009 lors de la construction d'une seconde. C'est également l'énergie qui a été choisie pour chauffer les bâtiments communautaires qui abritent le siège de la collectivité.

Ainsi, en 2017, l'énergie bois représente 77 % des consommations de chaleur du patrimoine de Quimperlé Communauté et 51 % des consommations énergétiques.

ILS ONT DIT...

« La réflexion menée pour le Plan Climat Air Énergie Territorial en s'appuyant sur la démarche Cit'ergie a permis à Quimperlé Communauté d'être reconnue comme une structure de référence en matière énergétique sur le territoire par les autres acteurs de l'énergie comme le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, ENEDIS, GRDF... Ce qui n'était pas le cas avant. »

Marcel JAMBOU, Vice-Président en charge de l'eau, de l'environnement et des énergies

EN SAVOIR



Directrice du service Environnement

Séverine CHAUVEL

02 98 35 16 91 - severine.chauvel@quimperle-co.bzh

Site de la collectivité : www.quimperle-communaute.bzh

Conseiller Cit'ergie : Nicolas THIBAUT

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Quelques actions dans les six domaines du label

PLANIFICATION TERRITORIALE

Une réflexion sur la structuration d'une filière locale bois-énergie a abouti à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Energies Bois Sud Cornouaille en 2013. Quimperlé Communauté a accompagné la création de 10 chaufferies et 4 réseaux de chaleur bois, d'une longueur totale de 1,4 km et d'une puissance de 1 MW.

En parallèle, Quimperlé Communauté s'est engagée en 2013 dans le programme Breizh Bocage permettant d'agir sur la préservation du bocage, la reconstitution du maillage et la valorisation des haies notamment par la réalisation de Plans de Gestion Bocagers (PGB). En 2018, Quimperlé Communauté et 4 communes du territoire ont choisi d'adhérer à la Société Publique Locale (SPL) Bois Energie Renouvelable du Pays de Lorient pour faciliter l'émergence de nouveaux projets et l'exploitation des chaufferies existantes.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE

Le siège communautaire inauguré en avril 2016 est constitué de bâtiments à énergie positive. Il a permis de regrouper 9 sites sur un seul et illustre la volonté d'exemplarité de la collectivité : centrale photovoltaïque (100 kWc), panneaux solaires thermiques (38 m²), chaudière bois (100 kW), éco-matériaux, collecte des eaux de pluie (600 m³/an), éclairage avec technologies économes (LED), sondes de luminosité et détecteurs de présence... Le taux de couverture en énergie renouvelable du site est de 66 %. De plus, les deux piscines communautaires sont chauffées au bois.

APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE, EAU, ET ASSAINISSEMENT

Avec la construction de deux parcs éoliens (18 MW) et le développement d'installations photovoltaïques, le taux d'énergie renouvelable électrique sur le

territoire est passé de 5 % en 2014 à 12 % en 2017.

MOBILITE

Quimperlé Communauté a créé un réseau de transports collectifs en 2011 qui compte aujourd'hui plus de 850 000 voyages par an. Des pôles d'échanges multimodaux ont également été aménagés autour des deux gares du territoire.

Un schéma vélo vient d'être approuvé et prévoit le déploiement d'axes structurants pour faciliter sa pratique. En parallèle, une prime à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE) et un service de location ont été instaurés en 2019 pour inviter les habitants à tester et investir dans ce mode de locomotion. Près de 380 primes à l'achat ont déjà été versées, et 35 personnes ont loué ou louent un vélo.

ORGANISATION INTERNE

Les enjeux climat air énergie sont intégrés dans toutes les réflexions de la collectivité et sont abordés dans les différentes instances : comité de direction, réunion des cadres, réseaux des directeurs généraux et techniques des communes.

Pour renforcer son action, Quimperlé Communauté a choisi de recruter en régie 2 conseillers énergie pour accompagner et conseiller les services et les élus au quotidien dans les nombreux projets.

COMMUNICATION ET COOPERATION

En 2011, Quimperlé Communauté a mis en place un dispositif original avec un fonds de concours dédié aux communes pour financer le développement de l'énergie bois et la rénovation du patrimoine public. Plus d'un million d'euros ont ainsi été votés.

Quimperlé Communauté dispose aujourd'hui de 13 fonds de concours dans les domaines de l'aménagement, du transport, du tourisme, de la culture...



1 – Quimperlé Communauté soutient la filière bois du territoire avec des chaufferies bois dans ses bâtiments communautaires



2 – Des panneaux photovoltaïques situés sur le toit des ateliers de l'agglomération produisent annuellement 194 600 kWh d'électricité



3 – Quimperlé Communauté propose un service de location dans le cadre de son schéma vélo

Cit'ergie
EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr



04 15 09 82 07 - Janvier 2020 - 011024 -

AERE

